

Initiales du président

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École du Dôme**

Initiales de la  
directrice

No. de la  
résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PORTAGES DE  
L'OUTAOUAIS  
ÉCOLE DU DÔME**

Procès-verbal de la 4<sup>e</sup> séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022 tenue le 10 mars à 18 h 30, de façon virtuelle.

**SONT PRÉSENTES**

Mesdames	
Bartlett, Viviane	Parent
Desrosiers, Caroline	Parent
McFadden, Sandra	Enseignante
Lafrance, Cathy	Personnel de soutien
Lessard, Caroline	Enseignante
McMartin, Danielle	Personnel de soutien
Pelletier, Marie-Elen	Directrice
Plouffe, Claudine	Parent
Prévost, Brigitte	Technicienne du Service de garde

**PARTICIPENT ÉGALEMENT**

Messieurs	
Bilodeau, Martin	Enseignant
Daoust, Jean-Sébastien	Parent
Routhier, Martin	Parent
Sauvé, Marc	Directeur adjoint par interim

**EST ABSENT**

Engoue, André	Parent
---------------	--------

**1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

La direction accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 30.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La direction fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Madame Brigitte Prévost et appuyé par Monsieur Jean-Sébastien Daoust.

Adopté à l'unanimité.

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION 20 JANVIER 2022.**

Initiales du président

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École du Dôme**

Initiales de la  
directrice

Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2022. Il est proposé par madame Brigitte Prévost d'adopter le procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2022 et appuyé par Monsieur Jean-Sébastien Daoust.

**4. PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC**

Aucune intervention du public.

**5. MOT DE LA DIRECTION**

Madame Marie-Elen Pelletier présente Monsieur Marc Sauv , directeur adjoint par int rim pour 6 semaines en remplacement de Monsieur Julien Cauchon. Elle r sume  galement les nouvelles mesures de masques et des cas de Covid dans l' cole.

CE #21-22-16

**6. D CISIONS :**

**6.1. Approbation du temps allou  pour les mati res obligatoires et   option 2022-2023 grille mati res. (art.86 et 89).**

Madame Marie-Elen Pelletier explique la grille-mati res et comp tences autres primaire 2022-2023 et r pond aux questions des personnes.

- **CONSID RANT** que l'article 86 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d' tablissement de l' cole du D me, le mandat d'approuver la r partition du temps allou    chaque mati re obligatoire ou   option propos e par la direction d' cole ;
- **CONSID RANT** que la proposition de la direction a  t   labor e avec la participation des enseignants, conform ment   l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)* ;
- **EN CONS QUENCE**, sur proposition de Madame Sandra McFadden, il est r solu   l'unanimit  ;
- **D'APPROUVER** la r partition du temps allou    chaque mati re obligatoire ou   option telle que propos e par la direction pour l'ann e

**6.2. Approbation de la contribution financi re suppl mentaire pour l'activit  du service de garde du 1<sup>er</sup> avril (art. 75.0.1)**

Initiales du président

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École du Dôme**

Initiales de la  
directrice

Des explications sont données par Madame Danielle McMartin et Brigitte Prévost.

**6.3. Approbation services extrascolaires (activités parascolaires) (art.90) et de l'utilisation des locaux de l'école (art 93).**

Madame Marie-Elen Pelletier mentionne qu'elle va vérifier la possibilité d'avoir des activités parascolaires le soir. Elle demande également l'approbation d'utiliser les locaux de l'école pour les activités parascolaires.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités proposée par la direction ;
- **CONSIDÉRANT** que la proposition de Madame Marie-Elen Pelletier a été élaborée avec la participation des membres du personnel, conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Jean-Sébastien Daoust et secondé par Madame Danielle McMartin, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** les activités proposées pour l'année scolaire 2021-2022

**6.4. Approbation de l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement (art. 93) transformation du local d'informatique en laboratoire créatif.**

Madame Marie-Elen Pelletier explique ce qu'est un local informatique en laboratoire créatif.

**6.5. Décisions au sujet des activités de financement-fonds à destination spéciale (Rocheff, pizza, sous-marin, canettes) (Art.94)**

Madame Cathy Lafrance mentionne que pour Rocheff les parents du comité vont devoir préparer les 300 commandes une par une.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 94 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le pouvoir, au nom de la

Initiales du président

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École du Dôme**

Initiales de la  
directrice

commission scolaire, de solliciter et recevoir toute somme d'argent ;

- **CONSIDÉRANT** que les fonds recueillis seront remis pour l'aménagement de la cour d'école;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Claudine Plouffe, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** la campagne de financement.

## **7. INFORMATIONS ET/OU DISCUSSIONS ET/OU CONSULTATIONS**

### **7.1. Projet éducatif et PEVR (art. 74, 75)**

Madame Marie-Elen Pelletier mentionne que nous arrivons au point d'échéance du projet éducatif et présente l'échéancier formation du sous-comité projet éducatif. Monsieur Jean-Sébastien Daoust se propose, il est intéressé. On va vérifier également s'il y a des parents intéressés.

#### **7.1.1 Proposition sous-comité projet éducatif**

### **7.2. Établissement des principes d'encadrement du coût des documents/ en conformité avec LIP, règlements et politique CSSPO. (art. 77.1)**

Madame Marie-Elen Pelletier explique les balises pour les frais exigés aux titulaires de l'autorité parental ou aux élèves.

### **7.3. Suivi budgétaire/Dépenses**

Madame Marie-Elen Pelletier mentionne qu'elle et l'agente de bureau travaillent sur le budget. Elle fera un suivi par la suite.

#### **7.3.1. Fonds 3 (fonds à destination spéciale) -campagne de financement**

#### **7.3.2. Mesures dédiées et protégées**

Madame Marie-Elen Pelletier explique les ajouts des mesures.

### **7.4. (5) Suivi-Dossier parascolaire**

Prochaine session fin avril.

<i>Initiales du président</i>  -----  <i>Initiales de la directrice</i>	<b>Procès-verbal          du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT          de l'École du Dôme</b>
---	--

**7.5. (10) Suivi-Dossier cour d'école**

Madame Marie-Elen Pelletier mentionne que les appels d'offres devraient être lancés en mars 2023.

**7.6. (5) Suivi-Comité campagne de financement**

Les campagnes de financement vont bien. Il faudrait étendre nos campagnes de financement.

**7.7. (5) Prix du bénévole et Prix Bravo (2 candidatures)**

La candidature de Madame Suzette Danis et Madame Cathy Lafrance seront remises pour le prix Bravo.

**7.8. Sondage parents et élèves (quand, pourquoi, qui)**

On demande des idées de sondage. On invite à partager nos idées à Monsieur Jean-Sébastien Daoust.

**8. Mot de la technicienne du Service de garde**

Mme Brigitte Prévost mentionne qu'elle va envoyer le lien pour la pédagogique sous peu.

**9. Mot des membres de personnel**

Mme Sandra McFadden remercie Madame Marie-Elen. Elle dit que ça bouge. Madame Caroline Lessard appuie également les propos de Madame McFadden.

**10. Varia**

**11. Mot du représentant au comité de parents du CSSPO (diverses consultations)**

**12. Mot de représentant au comité EHDA du CSSPO (les transitions au CSSPO).**

**13. Levée de l'assemblée**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Monsieur Jean-Sébastien Daoust que la séance soit levée à 20 h 53. Adoptée à l'unanimité.

La prochaine rencontre aura lieu le 21 avril 2022.

*Initiales du président*

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École du Dôme**

-----  
*Initiales de la  
directrice*

\_\_\_\_\_  
Jean-Sébastien Daoust  
Président

\_\_\_\_\_  
Marie-Elen Pelletier  
Direction